#20
www.chelles.fr
Gratuit bimestriel
novembre/décembre 2014

CHELLES, mag'

LE GRAND PARIS
UNE CHANCE POUR CHELLES

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
COMMENT Y PARTICIPER ?

FÊTES DE NOËL, 15 JOURS DE FÊTES
SKI ET LUGE DANS LE PARC DU SOUVENIR

Compte tenu des prochaines élections départementales qui auront lieu
les 22 et 29 mars 2015, et afin de garantir le respect de l'encadrement
de la communication des collectivités en période préélectorale,
fondée pour l'essentiel sur les articles L52-1 et L52-8 du code électoral,
votre magazine municipal "Chelles Mag"
n'affichera pas d'édito du Maire jusqu'au mois d'avril.

SOMMAIRE

VILLE DE CHELLES

REFLETS P6: | GRAND ANGLE P23: | DÉCOUVERTES P29: | ESCALES P34:

P6:
50 ANS DE JUMELAGE
CHELLES ACCUEILLE LINDAU

P15:
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCES DES 23 SEPTEMBRE ET 4 NOVEMBRE

P17:
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNE-MENTAL LOCAL
UNE NOUVELLE INSTANCE PARTICIPATIVE

P30:
RYTHMES SCOLAIRES

P32:
CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
49 NOUVEAUX CONSEILLERS ÉLUS POUR DEUX ANS

P34:
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
LUGE ET SKI DE FOND À NOËL

P40:
CARMINA FORCADELL
ELLE DONNE UNE DEUXIÈME VIE AUX VIEUX MEUBLES

P23: CHELLES REJOINT LE GRAND PARIS

JUMELAGE CHELLES-LINDAU
CINQUANTE ANS DE FRATERNITÉ !

Le jumelage entre Chelles et Lindau, a pour vocation d'entretenir et de pérenniser les relations humaines et fraternelles, de créer de nouveaux partenariats et d'intéresser les nouvelles générations. Afin de commémorer le cinquantième anniversaire de cette alliance, la Ville accueillait les 27 et 28 septembre la délégation officielle allemande. Aux cérémonies commémoratives, se succédaient de nombreuses animations festives et populaires rassemblant dans une allégresse générale de très nombreux Chellois.

v UN BARBECUE SUR LA PLACE DU MARCHÉ

< UN CONCERT DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

< DÎNER-SPECTACLE AVEC PLUS DE 400 CHELLOIS

< MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

HOMMAGE À HERMANN DORFMÜLLER,
ANCIEN ÉLU DE LINDAU

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Monsieur Hermann Dorfmüller le 16 octobre 2014 à l'âge de 75 ans.
Ancien enseignant, M. Dorfmüller fut conseiller municipal de Lindau pendant près de 30 ans. Passionné par la France, où il passait presque toutes ses vacances, il fut un ardent défenseur de l'amitié franco-allemande et fut d'ailleurs décoré de l'ordre du mérite allemand pour sa participation active au développement des relations entre nos deux pays.
Pour cet engagement, M. Dorfmüller était aussi devenu Citoyen d'Honneur de la ville de Chelles en 2004. Ce grand amateur de jazz était donc évidemment présent en septembre à Chelles, pour célébrer le cinquantième anniversaire du jumelage entre sa ville et la nôtre.
Le Conseil municipal, et la ville de Chelles, expriment leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à la ville de Lindau, orpheline depuis ce triste évènement.
Nous n'oublierons pas l'homme qui nous a quitté ni le beau message qu'il portait inlassablement : celui de l'amitié entre nos deux peuples et nos deux villes.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS CHELLOIS

Deux à trois fois par an, la Ville accueille ses nouveaux habitants. C'est à l'Hôtel de Ville que le rendez-vous est donné. Pour ces nouveaux Chellois, c'est l'occasion de découvrir leur ville à travers un parcours en bus commenté par Claude Galley, membre de la Société Archéologique et Historique de Chelles, spécialiste de l'histoire locale et un moment d'échange avec le maire, Brice Rabaste et la nouvelle équipe municipale.
Le 11 octobre dernier, c'est aussi soixante familles nouvellement installées ont répondu à l'invitation lancée.
Dans la salle du conseil municipal, le maire, Brice Rabaste en quelques mots a présenté la ville, ses atouts et ses projets de développement avec notamment le Grand Paris Express. Les nouveaux Chellois se sont vu remettre en cadeau de bienvenue, un sac contenant une documentation complète sur leur ville d'accueil.

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

Elles étaient cent trente à vous présenter chacune leur spécificité. Culturelles, sportives, de loisir, humanitaires et solidaires, les associations locales ont pris d'assaut les salles Tristan et Iseult et André Malraux du centre culturel Chellois les 6 et 7 septembre dans le cadre de leur traditionnel carrefour. L'occasion pour les Chellois de rencontrer celles et ceux qui font vivre le tissu associatif de la ville et de s'inscrire à l'activité de leur choix. Les plus : des démonstrations sur podiums qui ont ravi le très nombreux public et, le dimanche, la cérémonie des Lumières du sport organisée à l'auditorium de la médiathèque et honorant les sportifs méritants de l'année.

Remise des récompenses aux sportifs de l'année lors de la cérémonie des Lumières du sport.

1 Le 4 octobre, Les Eglises, centre d'art contemporain accueillait son public en nocturne à l'occasion de la Nuit Blanche.

2 Pour le lancement de l'année « scolaire », l'équipe de l'Université Interâges a présenté la « saison 2014-2015 » à ses adhérents au centre culturel.

3 Ambiance festive autour de la journée de la mobilité qui a permis aux nombreux usagers des transports en commun de s'informer des nouveautés proposées par les transports publics.

4 L'enseigne Pizza Hut, spécialiste de la livraison à domicile, a ouvert avenue de la Résistance.

5 Dans le cadre de la journée Alzheimer, le foyer du théâtre accueillait de nombreux stands d'information dédiés aux malades comme aux aidants ainsi qu'un spectacle de théâtre forum.

8 Ismaïl Bahri a présenté son œuvre « sondes » aux Eglises, centre d'art contemporain.

9 Nouveau commerce : L'Opticienne accueille ses clients aux 41-43 avenue Foch.

10 Salle comble pour la réunion d'information organisée par le Relais Assistantes Maternelles où futurs et jeunes parents ont obtenu toutes les réponses sur les différents modes de garde.

11 Les Eglises ont accueilli, du 6 au 21 septembre, le 47e salon-exposition de l'Amicale Artistique Chelloise.

13 Exposition à l'Atelier de la jeune artiste-peintre chelloise Shay.

16 Le comité de Liaison et d'Animation des Coudreaux a rassemblé près de 3 tonnes de bouchons plastiques destinés à l'association Bouchons d'Amour afin de financer l'achat de fauteuils pour handicapés.

17 Le stand de tir de la zac de la Fontaine, avenue de Liaubon a organisé sa journée portes ouvertes de rentrée.

18 La traditionnelle course de l'ESCG cyclotourisme a eu lieu le 14 septembre, au départ de l'école Dr Roux.

19 Vif succès pour les Puces Motos organisées sur le parking de la piscine par l'association chelloise RN 34.

20 Soirée blanche chaleureuse et conviviale pour le cinquième anniversaire du magasin Les Comptoirs du monde.

1

5

6 7 Journées du patri
ou redécouvrir leur patr
de l'Amtuir et pour la p

14 15 Dans une ambiance festive et populaire, Chantereine célèbrait les cen
animations : exposition-défilé de voitures anciennes, concours de d
dansant, concert de musique de la Garde Impériale, découverte de l'a
TUIR, paëlla géante, démonstration de majorettes, feu d'artifice, gran
Coudreaux a rassemblé près de 3 tonnes de bouchons plastiques des

13

10

11

19

2

3

4

noine – Les 20 et 21 septembre dernier, les Chellois ont pu profiter de ces deux jours pour découvrir noine. Musée Alfred Bonno, les bords de Marne et son moulin horizontal, les Eglises, les collections emière fois, la visite du jardin de la villa Max.

8

9

ans du quartier. Au programme, de nombreuses guisements, élection de miss Chantereine, thé erodrome Chelles Le Pin en bus ancien de l'AM- bal. 17 Le comité de Liaison et d'Animation des inés à l'association Bouchons d'Amour.

17

18

16

20

13 Le 18 septembre, le maire, Brice Rabaste inaugurait l'espace socioculturel Marcel Dalens en présence de nombreuses personnalités. Un vibrant hommage était rendu à cet homme généreux et dévoué, figure emblématique du quartier des Coudreaux, à l'origine de la création du Comité d'Animation et de Liaison des Coudreaux.

RENCONTREZ VOTRE MAIRE ET VOS ÉLUS DANS VOTRE QUARTIER ENTRETIEN INDIVIDUEL SUR RENDEZ-VOUS

Dans la continuité des premières permanences organisées dans les différents quartiers de la ville, le maire de Chelles et les élus souhaitent renouveler ses rencontres privilégiées avec les Chellois. Ces 7 nouvelles permanences vous sont proposées exclusivement sur rendez-vous, pour un entretien individuel. RÉSERVATION AU 01 64 72 65 71

1

PLAIN CHAMPS CLOS ROGER

Samedi 13 déc.
10h / 12h

Ecole Bickart
Rue Alphonse Bordereau

2

LA NOUE BROSSARD

Jeudi 8 janv.
17h / 19h

Espace socioculturel C. Delbo
7, allée de la Noue Brossard

3

ARCADES CASTEMANT

Vendredi 5 déc.
Jeudi 15 janv.
17h / 19h

Maternelle des Arcades
Rue des Arcades

4

CHANTEREINE

Vendredi 12 déc.
16h30 / 18h30
Jeudi 22 janv.
17h / 19h

Maternelle Vieux Colombier
Place René Collin

5

CENTRE GARE

Jeudi 18 déc.
Jeudi 29 janv.
17h / 19h

Maternelle Le Parc
8, rue Adolphe Besson

RETOUR SUR LE CONSEIL

Un conseil municipal important pour l'avenir de la ville de Chelles avait lieu ce mardi 4 novembre 2014. 22 points étaient à l'ordre du jour dont notamment l'avis sur le schéma régional de coopération intercommunale d'Ile-de-France et l'intégration au périmètre de la Métropole du Grand Paris, la création des Relais d'Assistantes Maternelles annexes et l'aménagement de l'école élémentaire Pasteur dans l'actuel conservatoire.

Concernant l'intercommunalité (voir le dossier sur l'intercommunalité page 23), **la commune de Chelles avait jusqu'au 15 Novembre pour faire un choix** entre le découpage préfectoral, qui imposait une fusion de la Communauté d'agglomération Marne-et-Chantereine avec 4 autres communautés d'agglomérations seine-et-marnaises, et la possibilité de rejoindre la Métropole du Grand Paris en tant que commune limitrophe de ce dernier.

CHELLES SERA DANS LE GRAND PARIS

Le Conseil municipal a ainsi voté à une large majorité, (34 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions) son choix de rejoindre la Métropole du Grand Paris. Cette décision s'inscrit dans une véritable démarche cohérente. Cohérence territoriale, avec un territoire auquel le réseau du Grand Paris Express reliera Chelles en quelques minutes, cohérence économique, par la présence de centres d'affaires, d'infrastructures et d'entreprises de renommées mondiales au sein de la Métropole, et cohérence démographique. A travers cette volonté d'adhésion, qui permettra à Chelles de faire entendre sa voix dans les futures décisions de la Métropole et du Territoire, **le Conseil municipal souhaite garantir la préservation du cadre de vie chellois, assurer un dynamisme économique et renforcer l'attractivité de la ville.**

4 RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES EN PLUS

Dans la continuité de l'amélioration des modes de garde pour enfants, **le conseil municipal a aussi voté à l'unanimité la mise en place de Relais d'Assistantes Maternelles annexe (RAM). Il s'agit notamment de décentraliser les services du RAM en ouvrant des annexes dans 4 espaces socio-culturels de la ville** afin de proposer aux professionnels, aux enfants et à leurs parents de bénéficier d'un service de proximité.

UNE NOUVELLE ÉCOLE DANS LE SUD DE LA VILLE

Enfin, compte tenu de la croissance du nombre d'élèves scolarisés à Chelles, **le projet de création du groupe scolaire Pasteur en lieu et place de l'actuel conservatoire a été adopté.** En effet, ces dernières années, la construction de logements dans ce secteur n'avait pas été accompagnée des infrastructures nécessaires. **Les locaux actuels seront prochainement aménagés pour accueillir des salles de classe.** Outre ces aménagements, le projet porte également sur l'agrandissement du restaurant scolaire, la création d'un centre de loisirs et la mise en place d'un ascenseur pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

CESEL

LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Le Conseil municipal a voté, le 23 septembre dernier, la création du Conseil Economique Social et Environnemental Local (CESEL). Il s'agit d'une instance locale consultative qui a pour but de réunir des chellois engagés pour l'avenir de Chelles. Cette instance de démocratie participative travaillera sur les grands projets.

Construit sur une adaptation du modèle du Conseil Economique Social et Environnemental national, le CESEL pourra être consulté ou saisi de demandes et d'avis par le Maire sur les grands enjeux communaux. Il est destiné à favoriser une réflexion à moyen et long terme des problématiques économiques, sociales et environnementales locales.

LE CESEL : RÉUNIR DES CHELLOIS POUR TRAVAILLER SUR L'AVENIR DE CHELLES

UN RÔLE MAJEUR

LE CESEL SERA L'INSTANCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CONSULTATIVE QUI TAVAILLERA SUR LES GRANDS PROJETS DE LA VILLE.

DES FONCTIONS ET MOYENS D'ACTIONS IMPORTANTS…

3 FONCTIONS PRINCIPALES :
- DÉLIVRANCE D'AVIS, SOUTENUS ET MOTIVÉS, SUR LA GESTION LOCALE.
- TRAVAIL, RÉFLEXION ET PROPOSITION SUR LES THÉMATIQUES CONCERNÉES.
- ASSURER LE RÔLE DE PORTE-VOIX DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CHELLOISE.

Pour mener à bien ses missions, l'instance a la possibilité d'émettre trois types d'avis et de propositions :

- **UN AVIS SUR SAISINE DU MAIRE**
- **UN AVIS D'INITIATIVE** (auto-saisine)
- **UN AVIS EXPLORATOIRE** (réflexions et propositions sur des thèmes généraux)

Les commissions se réuniront au sein de la mairie, dans des salles mises gratuitement à leur disposition.

LE CESEL EST UNE INSTANCE LOCALE CONSULTATIVE QUI RENFORCERA LA PARTICIPATION DES CHELLOIS À LA PRISE DE DÉCISION POLITIQUE

MODE DE DÉSIGNATION DES MEMBRES

Les candidatures reçues par M. le Maire et Michèle Dengreville, Adjointe chargée de la démocratie participative, du Conseil économique et social et du Conseil Municipal d'Enfants, seront examinées par une commission composée d'élus de la majorité et de l'opposition.

CADRE JURIDIQUE DE L'INSTANCE

Le Conseil économique, social et environnemental local est un organe qui doit être créé par le Conseil Municipal au terme de l'article L-214362 du code général des collectivités territoriales.

3 QUESTIONS À MICHÈLE DENGREVILLE

ADJOINTE AU MAIRE, CHARGÉE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, ET SOCIAL ET DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Pourquoi la création d'un CESEL ?

Le Cesel est l'emblème de la démocratie participative que nous avions prévu de mettre en place dans notre ville. Il permettra en effet d'associer les Chellois aux prises de décisions et aux réflexions relatives à l'avenir de Chelles.

A qui est-il destiné ?

Il est bien évidemment destiné à tous les Chellois sans aucune exception et nous veillerons à ce que soient présentes en son sein des personnalités représentatives des différentes professions, associations et courants d'opinions de notre ville. J'encourage donc chacun d'entre vous à y participer.

Qu'est-ce que cela va apporter à notre ville ?

Cela permettra à la municipalité d'obtenir sur des sujets cruciaux qui nous concernent tous, à la fois l'avis et l'expertise des citoyens chellois, représentés par les membres du CESEL. Ce rôle de conseil se substituera à celui autrefois confié à des cabinets extérieurs moins inscrits dans la vie locale, et donc forcément moins soucieux de l'argent public.

LES MEMBRES
LA PRÉSIDENCE DE L'INSTANCE SERA ASSURÉE PAR M. LE MAIRE.
UN PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
(émanant de l'un des trois collèges)
élu par l'ensemble des membres.
3 COLLÈGES
60 MEMBRES
20 MEMBRES
1ER COLLÈGE
LES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES
Représentants de différents environnements
(juriste, architecte, spécialiste de la formation professionnelle, spécialiste des transports urbains, représentants des bailleurs sociaux, spécialiste de l'environnement, personne qualifiée en matière d'action sociale et d'insertion sociale...)
20 MEMBRES
2E COLLÈGE
LE MONDE ÉCONOMIQUE
Représentant de différents métiers et secteurs d'activité
(Commerçants, artisans, professions libérales, professions de santé, chef d'entreprise, enseignants, établissement de formation professionnelle, ou en alternance)
20 MEMBRES
3E COLLÈGE
LE MONDE ASSOCIATIF LOCAL ET LE TISSU SOCIAL
Bénévoles associatifs, retraités ...

LES COMMISSIONS
LE CESEL SERA RÉPARTI EN 5 COMMISSIONS DE 15 MEMBRES.
CHAQUE MEMBRE DEVRA AU MINIMUM ÊTRE MEMBRE D'UNE COMMISSION ET DE DEUX AU MAXIMUM.
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CADRE DE VIE
(transports, logement, sécurité, environnement,...)
CULTURE - ANIMATIONS EDUCATION ET COMMUNICATION
VIE ÉCONOMIQUE - DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL
AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ
PROSPECTIVES ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
(avis sur les finances, le budget de la ville,...)

LE FONCTIONNEMENT DU CESEL...

Le fonctionnement interne du CESEL sera régi par un règlement intérieur voté et adopté par ses membres.

Chaque commission, au nombre de **5**, élira un Président et un vice-Président. Elles se réuniront tous les deux mois, soit **6 fois par an.**

Une **séance plénière**, de l'ensemble des membres, se réunira trois fois par an, et une **séance plénière exceptionnelle** aura lieu à la fin de chaque année et permettra de faire le point sur les travaux exécutés durant cette période.

Les travaux de chaque commission se concluront par la délivrance d'avis, soutenus et argumentés par les membres participants.

VOUS AUSSI, DEVENEZ MEMBRE DU CESEL !

Les personnes souhaitant devenir membres du CESEL peuvent se faire connaître dès à présent directement en adressant leur candidature par courrier à l'Hôtel de Ville ou par courriel à l'adresse suivante : ***maire@chelles.fr*** en précisant votre adresse, votre profession et vos éventuelles fonctions associatives.

Les candidatures seront appréciées sur la base des qualités présentées, des expériences mobilisables, de la motivation pour le projet et leur capacité d'investissement.

Le CESEL sera constitué avant la fin de l'année 2014 pour engager ses premiers travaux dès le début de l'année 2015.

L'ESPACE SERVICES

01 64 72 55 60 ou www.chelles.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les Chelloises et les Chellois qui désirent s'inscrire sur les listes électorales ont jusqu'au 31 décembre pour le faire. Pour cela, ils doivent s'adresser à l'Espace Services.
Pour s'inscrire plusieurs possibilités existent.

L'inscription automatique

Chaque jeune Française ou Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mesure concerne les citoyennes et citoyens ayant atteint l'âge de dix-huit ans entre le 1er mars et le 28 ou 29 février de l'année suivante.
Les années d'élections, les jeunes qui atteignent leur majorité entre le 1er mars de l'année du scrutin et la veille du premier tour de l'élection sont également inscrits d'office. Les jeunes dont la date anniversaire se situe entre les deux tours ne peuvent pas y participer.
Toutefois, une erreur ou un oubli étant toujours possible, il est important de s'assurer de bien figurer sur les listes électorales de sa commune. En cas d'oubli, il est toujours possible de s'adresser à sa mairie ou au tribunal d'instance.

Pour les majeurs : trois possibilités

1 • L'inscription peut s'effectuer en ligne. Pour cela, il faut joindre toutes les pièces justificatives dématérialisées (pièces d'identité en cours de validité et justificatifs de domicile de moins de trois mois).
2 • On peut également s'inscrire par courrier à l'Espace Services. Dans ce cas, il faut joindre les photocopies des pièces d'identité et justificatifs de domicile de moins de trois mois ainsi que le formulaire d'inscription téléchargeable sur le site de la Ville (www.chelles.fr) préalablement rempli.
3 • Enfin, il est possible d'effectuer cette démarche en se rendant directement à l'Espace Services de la mairie muni des documents déjà mentionnés.

Le chiffre du Mag

212

associations chelloises

→ C'est le nombre d'associations chelloises qui tout au long de l'année proposent diverses activités qu'elles soient sportives, ludiques, culturelles ou encore solidaires à tous les moments de la vie, soutenues et encouragées par la municipalité.

P GRATUIT

Stationnement gratuit en zones rouge et orange

→ Comme chaque année pendant la période des fêtes de fin d'année, le stationnement en zones rouge et orange est entièrement gratuit :

Du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier

Le même dispositif de gratuité s'applique également toute l'année le dimanche et les jours fériés.

Colis des seniors

→ La distribution du colis de fin d'année est prévue le 13 décembre dans différents lieux de rendez-vous :
→ **Espace socioculturel Hubertine Auclert,** 8 rue Turgot, de 9 h 30 à 11 h
→ **Salle du Vieux-Colombier,** place René Collin, de 9 h 30 à 11 h
→ **Foyer-résidence Flamant,** 21, rue Cugnot, de 9 h à 11 h
→ **Foyer-résidence Trinquand,** 7, rue du Château Gaillard, de 9 h à 11 h
→ **Ecole des Tournelles,** rue Sainte Bathilde, de 14 h à 17 h
→ **Ecole Fournier,** parking piscine, de 14 h à 17 h
→ **Ecole Jules Ferry,** av. Foch, de 14 h à 17 h.

Pour les seniors ayant choisi le repas, celui-ci aura lieu le 17 janvier à 12 h 15, au centre culturel.

+ D'INFOS LA JOIE DE VIVRE
Tél. : 01 64 72 84 79

Recueil des Actes Administratifs de janvier à juin 2014

→ Le Recueil est mis à la disposition du public en Mairie et à la Mairie annexe des Coudreaux ».

Les Bouchons d'Amour

→ Dans le cadre d'un partenariat entre l'association du « Comité de Liaison et d'animation des Coudreaux » et l'association « les Bouchons d'Amour », la Municipalité met en place un conteneur dans le hall de la Mairie pour que les chellois puissent déposer leurs bouchons en plastique.

Les fonds récoltés permettront d'acquérir du matériel pour les personnes à mobilités réduites.

Permanences de La Maison du diabète

→ Elle a ouvert une antenne à Chelles en partenariat avec la Ville et propose aux malades des rencontres avec des infirmières, diététiciennes, podologues, éducateurs sportifs et sophrologues autour d'ateliers entièrement gratuits.

Après un entretien individuel, des objectifs personnalisés peuvent être mis en place. Les ateliers collectifs permettent de mieux vivre la maladie.

→ **Diététique :** apprendre à manger équilibrer en se faisant plaisir.
→ **Auto-surveillance :** surveiller sa glycémie, vivre le diabète au quotidien.
→ **Podologie :** prévention et lésions du pied, neuropathie.
→ **Activités :** reprendre goût à l'exercice physique, stretching postural, marches, assouplissement.
→ **Sophrologie** : apprendre à se détendre, exercices de respiration.

Ces rencontres ont lieu chaque vendredi de 14 h à 16 h au foyer Flamant.

+ D'INFOS **FOYER FLAMANT**
21 rue Cugnot / Tél. : 01 60 68 74 14

Les nouveaux rendez-vous du Relais Assistantes Maternelles

→ Le Ram ouvre une nouvelle permanence administrative tous les mardis, sur rendez-vous, entre 14 h et 17 h 30.

Parallèlement, et depuis le mois d'octobre, il organise tous les 3e mercredis du mois une réunion ouverte aux parents sur les différents modes de garde. Cette réunion d'information se tient à l'Hôtel de Ville, salle du conseil municipal. Enfin, à partir du mois de janvier 2015, le RAM ouvre quatre annexes qui seront accueillies dans les Espaces Socioculturels.

+ D'INFOS **RAM**
4bis, rue des Frères Verdeaux
Tél. : 01 72 84 62 53 / Courriel : ram@chelles.fr

Des bénévoles pour l'Espace Socioculturel Hubertine Auclert

→ L'Espace socioculturel du quartier de Chantereine recherche des bénévoles pour ses activités de soutien scolaire qui ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h et également pour ses cours de français pour adultes qui se tiennent les lundi et jeudi de 14 h à 16 h.

+ D'INFOS **ESPACE SOCIOCULTUREL HUBERTINE AUCLERT**
4bis, 8, rue Turgot / Tél. : 01 60 20 21 56

Démontage de la passerelle flottante

→ La passerelle flottante, située à l'entrée de la base de loisirs reliant la rive chelloise à celle de Gournay, a été démontée à la fin du mois d'octobre 2014 et sera remontée en mars 2015. L'intervention fait suite au passage d'un tronc d'arbre dérivant et resté bloqué sous l'un des flotteurs. Cet incident nécessite un audit technique.

Annick et Etienne Desthuilliers

CONFÉRENCE

Trois questions à **Etienne Desthuilliers**

Ils sont spécialistes de l'histoire locale, membres éminents de la Société Historique et Archéologique de Chelles et donneront en décembre prochain la première des trois conférences consacrées à Chelles au 17ème siècle, le résultat de vingt-neuf années de recherche.

ChellesMag' : **Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'histoire locale ?**
Etienne Desthuilliers : « Je m'intéresse à l'histoire depuis l'âge de onze ans. Je suis tombé dedans grâce à mon père qui m'entrainait aux conférences de la Société Historique et Archéologique de Chelles. Ensuite, ce sont des rencontres qui ont fait naître en moi cette passion. »

CM : **Comment s'est passée la collaboration avec votre épouse durant ces longues années ?**
Etienne Desthuilliers : Nous avons l'habitude de travailler ensemble et nous avons chacun notre rôle. Mon épouse fait les recherches, elle dépouille des tonnes de documents et moi, j'en fais la synthèse et je rédige.

CM : **Pourquoi avoir choisi le XVIIème siècle ?**
Etienne Desthuilliers : Le plan de Chelles le plus ancien dont nous disposons date de 1824. Avec nos recherches, nous faisons un bond de 150 ans. Pour cela, nous avons fait un travail de fourmi ce qui nous a conduits à faire des recherches sur l'évolution du bourg de Chelles, les habitants et les métiers qu'ils exerçaient et enfin leurs habitations et les modes de construction, trois thèmes qui donneront lieu à trois conférences et une publication intitulée « Chelles et les Chellois à l'aube du XVIIème siècle ».

+ D'INFOS
Chelles à l'aube du XVIIème siècle
Samedi 6 décembre à 15 h
Salle Albert Caillou

LE GRAND PARIS, UNE CHANCE POUR CHELLES !

En application de la loi MAPTAM, le Préfet de région a présenté le 28 août dernier son projet de schéma régional de coopération intercommunale prévoyant, d'ici le 1er janvier 2016, la fusion de nombreuses intercommunalités de la grande couronne entre elles.

Notre communauté d'agglomération « Marne-et-Chantereine » est directement concernée par ce projet puisqu'elle est vouée à disparaitre en fusionnant dans un grand ensemble de près de 350 000 habitants.

Dans le même temps, la loi prévoit que les communes limitrophes à la métropole du Grand Paris, ce qui est le cas de Chelles, pouvaient demander à la rejoindre.
C'est donc conscient de l'importance de ce choix et de l'opportunité que représente cette adhésion pour notre ville, que **le Conseil municipal a exprimé, le mardi 4 novembre, son souhait de rejoindre la métropole du Grand Paris.**
Ce dossier spécial vous éclairera sur les enjeux et les bénéfices de cette décision pour l'avenir de notre territoire.

LA LOI NOUS OBLIGEAIT À CHOISIR

Dans le cadre de la « loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » (MAPTAM) les communes situées dans l'unité urbaine de Paris, (ce qui est le cas de Chelles) **devront être rassemblées en intercommunalités d'au moins 200 000 habitants au 1er janvier 2016.**

La ville de Chelles avait deux solutions sur lesquelles la Ville devait s'exprimer en très peu de temps, avant le 15 novembre :

Suivre le découpage administratif du Préfet de région en fusionnant avec 4 autres communautés d'agglomération dans un vaste ensemble de 350 000 habitants

ou

Rejoindre la Métropole du Grand Paris et un territoire situé à l'ouest, possibilité qui est nous était offerte en tant que commune limitrophe de cette dernière.

LE PROJET DU PRÉFET DE RÉGION N'ÉTAIT PAS COHÉRENT

Le découpage du Préfet est le suivant : il s'agit de la fusion des communautés d'agglomération de Marne-et-Chantereine (Celle à laquelle appartient Chelles actuellement), de Marne-et-Gondoire, du Val-Maubué, du Val d'Europe et de la Brie Francilienne, soit 344 000 habitants. Il s'agit donc d'un espace administratif bien plus vaste et peuplé que ce que la loi nous impose et sans véritable cohérence territoriale, économique ou démographique. La quasi unanimité de tous bords des élus concernés, s'oppose d'emblée à ce projet.

NOTRE FUTUR TERRITOIRE

La Métropole du Grand Paris sera composée de plusieurs territoires, regroupant au moins 300 000 habitants. Chelles, lors du Conseil municipal, a également émis le vœu de travailler sur un projet de territoire avec les villes de l'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien (ACTEP), dont sont notamment membres les villes de Vincennes, Saint-Mandé ou Le Perreux sur Marne, Nogent-sur-Marne.
Ce choix s'explique en raison des liens forts qui nous unissent déjà : la Marne, la route nationale 34, les réseaux de transports en commun (RER, bus), qui de surcroit seront renforcés par le développement du Métro du Grand Paris. Il est donc tout à fait logique que Chelles collabore à l'avenir avec ce territoire.

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Les différents élus des différents groupes ont débattu pendant plusieurs heures avant de voter les délibérations concernant l'intercommunalité.
Le Maire, Brice Rabaste, a rappelé que « dans le projet initial, la métropole concentrait quasiment toutes les responsabilités » et que « depuis une réunion des élus le 7 octobre dernier, le rapport s'est inversé au profit des territoires ». **Enfin, c'est surtout l'assurance de conserver « la maîtrise de l'aménagement du territoire » et notamment « la réalisation du plan local d'urbanisme », qui a fini de le convaincre.**
M. Jean-Jacques Marion (PS) a déclaré qu'il s'agissait d'une « décision quasi irréversible », et a demandé de « se donner quelques semaines supplémentaires pour prendre une décision définitive ». **M. Frank Mouly (PCF) a précisé qu' « être républicain, ce n'est pas nécessairement se résigner à des choix inacceptables ». Les élus du groupe Bleu Marine ont, pour leur part, indiqué ne pas avoir eu « assez de temps pour se prononcer ».**
Le Maire, Brice Rabaste leur a rappelé que le calendrier lui était « imposé par le gouvernement » et que les délais étaient « trop courts » pour organiser une consultation avant la date limite du 15 novembre. Il a aussi ajouté « Nous pourrions faire comme si de rien n'était et décider de ne pas choisir. Ce n'est pas ma conception de la politique : **nous prenons nos responsabilités »**

Les élus se sont ensuite prononcés sur 3 votes différents, deux prévus dans l'ordre du jour et une proposition du groupe « Unis pour Chelles ».

Le Conseil municipal devait d'abord donner son **avis sur le schéma régional de coopération intercommunal d'Ile-de-France présenté par le Préfet.**
➔ **Les élus ont voté à bulletin secret, contre** (43 voix contre, 2 abstentions)

Le Conseil municipal s'est ensuite exprimé sur son **souhait de rejoindre le périmètre de la Métropole du Grand Paris.**
➔ **Les élus ont voté pour** (34 voix pour, 9 voix contre, 2 abstentions)

Enfin, **la proposition alternative, déposée par le groupe « Unis pour Chelles »**, et consistant à fusionner Chelles avec les agglomérations actuelles du Val Maubuée et de la Brie Francilienne, a été soumise au vote.
➔ **Les élus ont voté contre** (36 voix contre, 7 voix pour, 2 abstentions)

LE GRAND PARIS, UN CHOIX LOGIQUE

LES ATOUTS DONT CHELLES VA BÉNÉFICIER EN INTÉGRANT LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS :

Chelles pourra bénéficier de l'attractivité économique du Grand Paris.

Chelles est aux portes de Paris et doit enfin profiter du dynamisme économique et du potentiel de croissance des pôles d'activités de Paris et de la proche banlieue. La Métropole est en effet un centre d'affaires majeur et un véritable foyer de création de richesse, qui représente plus de 600 milliards de produit intérieur brut par an. Chelles bénéficiera donc de cette attractivité économique de manière accrue. De plus, Chelles souhaite pouvoir se rapprocher du Territoire situé à l'ouest de la ville et qui concentre de grands bassins d'emploi dont les Chellois pourront profiter. Avec ces villes, Chelles pourra collaborer et travailler sur des projets majeurs, utiles au développement économique de notre commune.

Chelles pourra conserver la maîtrise de son développement et préserver son cadre de vie.

Notre ville souhaite maitriser son développement, préserver son cadre de vie et ses espaces verts. Dans ce but, Chelles a engagé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin d'assurer la maitrise de son développement. D'ailleurs, la mission de préfiguration du Grand Paris souhaite que le PLU reste une compétence des territoires et des municipalités. Par conséquent, concernant le logement et l'urbanisme par exemple, le pouvoir des communes au sein de la Métropole du Grand Paris sera sauvegardé. Rejoindre le Grand Paris, c'est donc s'assurer de la préservation du cadre de vie de Chelles, comme ont su le faire des villes proches de nous comme Nogent-sur-Marne ou Le Perreux sur Marne.

Chelles pourra profiter du réseau de transport du Grand Paris.

Chelles, située à seulement 12 kilomètres et à 15 minutes de Paris par le train, pourra aussi profiter pleinement du réseau de transport dense et performant du Grand Paris. La mise en place de la ligne 16 du Grand Paris Express, dont notre ville accueillera une station, et le prolongement du RER E en direction de la Défense connectera Chelles à l'ensemble du territoire et des grandes infrastructures de la Métropole (aéroports, centres d'affaires, réseaux de télécommunications...).

Pour contribuer et profiter pleinement de ce réseau, il devient donc indispensable de collaborer activement avec les collectivités concernées.

ZOOM SUR LES TRANSPORTS AVEC LA SOCIETE DU GRAND PARIS

La Société du Grand Paris (SGP) est un **établissement public à caractère industriel et commercial**, créé par la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris et régi par le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris. Pour l'essentiel, **la SGP est chargée de concevoir et réaliser le Réseau de transport public du Grand Paris (RTGP) connu sous le nom de Grand Paris Express**, de porter son financement et d'organiser les relations entre la SGP et les autres acteurs concernés par le projet (RATP, STIF, SNCF, élus...)

ZOOM SUR LA LIGNE 16 DU GRAND PARIS EXPRESS

La ligne 16 du métro express, dont Chelles-Gournay sera une station, reliera Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs en passant par Le Bourget RER, en 26 minutes. D'une longueur d'environ 25 km, elle comportera un tronc commun d'environ 5,5 km avec la ligne 17, entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget RER. Elle accueillera entre 150 000 et 200 000 voyageurs.

Elle sera en correspondance avec de nombreuses lignes de transport circulant en Seine-et-Marne (RER A, RER E, RER B, lignes Transilien) et permettra une liaison directe vers les pôles du Bourget et de la Plaine Saint-Denis.

Les rames seront d'une largeur proche de celle du RER – environ 2,80 m – et formées de 3 voitures pour une longueur totale de 54 mètres. Sa vitesse commerciale moyenne sera d'environ 65 km/h, avec une vitesse maximale de 120 km/h. Elles pourront accueillir environ 500 voyageurs chacune.

LE CHIFFRE A RETENIR

73.5 milliards d'euros et 115 000 emplois supplémentaires

C'EST L'AVANTAGE FINANCIER ET LE NOMBRE D'EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES PAR RAPPORT À LA CROISSANCE PRÉVISIBLE QUE VA PROVOQUER LA MISE N PLACE DU RÉSEAU DU GRAND PARIS EXPRESS SUR LES 50 PROCHAINES ANNÉES EN ILE-DE-FRANCE.
CETTE ÉTUDE, MENÉE PAR LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS A ÉTÉ VALIDÉE PAR UN COMITÉ SCIENTIFIQUE D'ÉCONOMISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS INDÉPENDANTS, SPÉCIALISTES DES TRANSPORTS ET D'ÉCONOMIE URBAINE, PRÉSIDÉ PAR LE PROFESSEUR JACQUES-FRANÇOIS THISSE, DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (BELGIQUE).

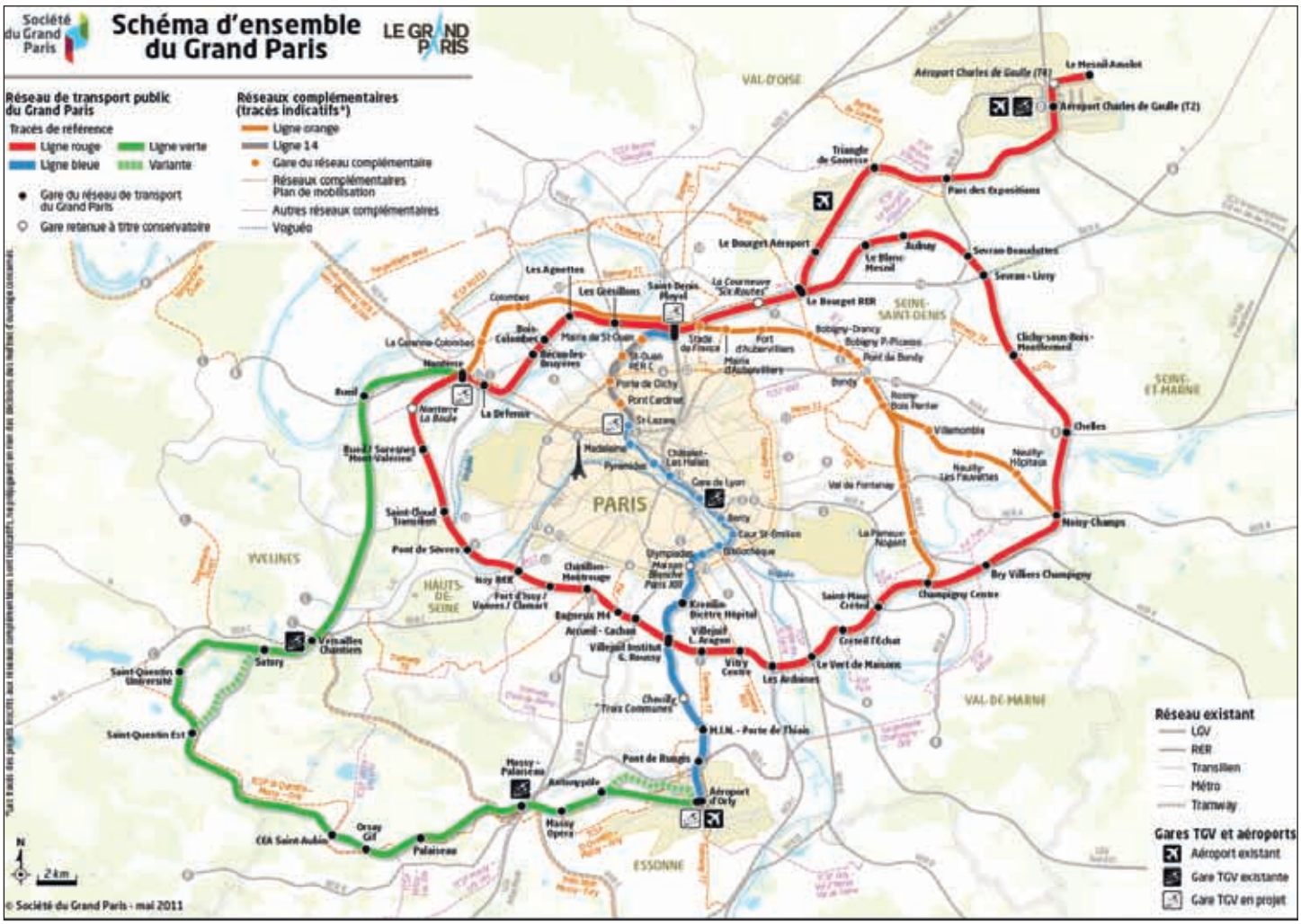

DES TEMPS DE PARCOURS DIVISÉS PAR 3 OU 4

6 minutes contre 28 aujourd'hui

14 minutes contre 55 aujourd'hui

22 minutes contre 55 aujourd'hui

+ D'INFOS

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la Société du Grand Paris

www.societedugrandparis.fr

UN ACCÈS DIRECT À LA DÉFENSE GRÂCE AU PROLONGEMENT DU RER E

+ D'INFOS

www.rer-eole.fr

SOUS L'IMPULSION DE LA VILLE, LES ASSOCIATIONS ET LES COMMERÇANTS PARTICIPENT AU TÉLÉTHON ET S'INVESTISSENT DANS DIVERSES ANIMATIONS. PORTES OUVERTES, DÉMONSTRATIONS, TOMBOLA, SOIRÉE DANSANTE, VENTES DE PÂTISSERIES... TOUTES ET TOUS SE MOBILISENT ET COMPTENT SUR LA GÉNÉROSITÉ DES CHELLOIS POUR SOUTENIR LA RECHERCHE SUR LES MALADIES GÉNÉTIQUES. LA LISTE DES MANIFESTATIONS N'EST PAS EXHAUSTIVE, RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET SUR :

WWW.CHELLES.FR

DU 1ER AU 6 DÉCEMBRE

ASC Danse
Fil rouge
Gymnase Henri Bianco
Horaires des cours de danse habituels.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Skatetéléthon Tombola, concours de skate, mini-tournoi de ping-pong
• De 16 h à 23 h
Cosanostraskatepark Rue du Tir

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6

Société de tir de Chelles
Stand de tir - Liaubon

Concours de lancers francs
• De 18 h à minuit
Gymnase Busnel

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Gymnastique Volontaire Chelloise
Tombola
• 17 h
Centre culturel Salle Tristan et Iseult
Place des Martyrs de Châteaubriant

AGC
• 14 h à 18 h
Création d'une fresque de mains
Vente de crêpes
Hall du gymnase Baquet

ASC Danse
Portes ouvertes
• De 13 h 30 à 18 h
Salle de danse Gymnase Henri Bianco

Découverte de la danse
Mouvement Corps et Danse
• De 16 h à 19 h
Gymnase Henri Bianco

ASC Athlétisme
Vente de gâteaux
• De 14 h à 16 h
Stade Pierre Duport

ASC Sports de combat Boxe et taekwondo et aïkido :
initiation et démonstration
• A partir de 19 h
Gymnase Henri Bianco

ASC Gymnastique
Démonstrations et initiation sur piste de tumbling
• De 14 h à 18 h
Gymnase Henri Bianco

Association de football Breuilloise
Tournoi de futsall
• De 14 h à 18 h
Gymnase Baquet

ASC Tennis
Vente de crêpes et animations diverses
• De 18 h à minuit
Gymnase Baquet
Halle de tennis

ASC Judo
Concours de chute
• De 10 h à 20 h
Centre commercial Terre Ciel

AFAPH, Elior
Vente de crêpes, cakes et gauffres
• De 14 h à 19 h
Parvis du gymnase Henri Bianco

Animations aquatiques avec Plongée de Chelles, ASC Natation
Baptêmes de plongée, vente de gâteaux et relai natation
• De 14 h à 18 h
Piscine de chelles

Souffle du 5 saisons
Découverte du Qi Gong
• 19 h
Centre culturel - Salle Malraux

Démonstrations de modern jazz, danses folkloriques, chansonniers…
• A partir de 19 h
Centre culturel - Salle Tristan et Iseult

les rythmes scolaires

MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a souhaité faire évoluer le fonctionnement des temps scolaires et périscolaires mis en place l'an dernier. Cette réorganisation fait suite à une concertation menée au printemps avec les directeurs d'école, les représentants de parents d'élèves et les délégués départementaux de l'Education nationale.

MERCREDI

7H à 9H

ACCUEIL DE LOISIRS

Fonctionnement inchangé :
Les familles déposent leurs enfants à l'heure souhaitée **jusqu'à 8h45**

9H à 12H

TEMPS SCOLAIRE

12H à 19H

TEMPS DE LOISIRS

2 formules
- repas uniquement avec sortie des élèves entre 13h15 et 13h30
- repas + après-midi loisirs *(sortie des élèves à tout moment à partir de 17h)*

inscriptions obligatoires

LES FUTURS ENJEUX…

POUR PRÉPARER L'AVENIR ET CELUI DES ENFANTS CHELLOIS, LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR DEUX PROJETS LIÉS À LA POLITIQUE ÉDUCATIVE :

LA « VILLE AMIE DES ENFANTS » (VAE) PAR L'UNICEF

Il s'agit d'une démarche qui s'articule autour de 10 thématiques (dont le cadre de vie, l'égalité d'accès aux services, la sécurité, l'hygiène…) et qui engage la ville à proposer des actions innovantes pour chacune d'elles. Le dossier constitue une base en vue de l'obtention par la ville du label « Ville Amie des Enfants »

L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, Les nouvelles technologies apportent aux enfants de nouveaux outils pour apprendre tout en permettant de nouvelles méthodes de travail.
On observe ainsi l'apparition ou la généralisation des ordinateurs, des tableaux numériques interactifs (TNI) appelés aussi Tableaux Blancs Interactifs (TBI) ou des tablettes numériques, qui équipent de plus en plus d'écoles primaires.
La ville de Chelles souhaite résolument s'inscrire dans cette démarche et travaille actuellement sur le développement de ces outils dans les écoles de la ville.

LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI

7H à 9H

ACCUEIL DE LOISIRS

Fonctionnement inchangé :
Les familles déposent leurs enfants à l'heure souhaitée **jusqu'à 8h45**

9H à 12H

TEMPS SCOLAIRE

12H à 14H

PAUSE MÉRIDIENNE

45 mn de temps de repas
Nouveautés :
les ateliers, organisés après l'école l'an dernier, seront proposés au moment de la pause après le temps du repas, aux enfants déjeunant à la cantine le midi.
Les ateliers seront animés avec des intervenants extérieurs et les animateurs.
Le projet école par école avec la fréquence et le contenu des ateliers sera communiqué ultérieurement.
La pause méridienne est gérée par le **responsable restauration de la Ville et le référent périscolaire.**
L'encadrement des enfants est inchangé :
- 1 animateur pour 14 élèves en maternelle
- 1 animateur pour 18 élèves en élémentaire

14H à 16H15

TEMPS SCOLAIRE

ZOOM SUR LE PROJET EDUCATIF

Le PEDT (Projet Educatif De Territoire) est un projet établi sur 3 ans maximum, sur un territoire défini, évolutif, co-élaboré et qui a pour but de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité que ce soit sur les temps scolaires, périscolaires ou même extrascolaire de la maternelle jusqu'au lycée. Il est organisé à l'aide de comités de pilotage (COPIL) réunissant la municipalité, des élus, des enseignants et des directeurs d'école.

+ D'INFOS
WWW.CHELLES.FR
ESPACE SERVICES DE LA MAIRIE

16H15 à 19H

ACCUEIL DU SOIR

Les familles peuvent venir chercher leur enfant après l'école à 16h15.
Au-delà, plusieurs formules d'accueil sont possibles.

➔ MATERNELLE
1 / Accueil ludique
- Des animations sont proposées après l'école sans inscription préalable
- Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à tout moment de 16h15 à 19h
- Le goûter est servi à 17h - La tranche horaire 16h15-17h n'est pas facturée

➔ ÉLÉMENTAIRE
1 / Études surveillées
- 16h15 à 17h30 : Les études surveillées sont toujours encadrées par les enseignants, selon un nouveau règlement intérieur remis à chaque parent à la rentrée. Le goûter est à la charge des familles.
- La tarification s'applique selon un forfait mensuel.
- A partir de 17h30, les enfants peuvent sortir de l'établissement ou rejoindre l'accueil ludique.

2 / Accueil ludique
- Des activités classiques et ludiques sont proposées par l'équipe d'animation, sans inscription préalable
- Les parents peuvent venir chercher leur(s) enfant(s) à tout moment de 16h15 à 19h
- Le goûter est servi à 17h - La tranche horaire 16h15-17h n'est pas facturée

ETAPES INCONTOURNABLES POUR ACCÉDER À L'ACCUEIL LUDIQUE DU MATIN, DU SOIR, LES APRÈS-MIDI LOISIRS DES MERCREDIS, LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ÉTUDES SURVEILLÉES
- Calcul du quotient familial
- Inscription administrative annuelle
- Réservations pour les accueils du mercredi et des vacances scolaires

Conseil Municipal d'Enfants (CME)

ILS SONT ÉLUS !

Pour ce nouveau mandat du Conseil Municipal d'Enfants 2014-2016, ils sont quarante-neuf à représenter l'ensemble des enfants des écoles de la Ville. Retour sur une élection qui cette année encore affiche une participation au scrutin de 88%, un chiffre à faire pâlir de jalousie n'importe quel élu adulte.

Vingt-neuf filles et vingt garçons, élèves de CM1, composent ce nouveau Conseil Municipal d'Enfants pour les deux prochaines années.
C'est quelques semaines après la rentrée que les enfants ont reçu toutes les informations concernant l'élection. Michelle Dengreville, adjointe en charge du CME s'est rendue dans les écoles afin d'en présenter son mode de fonctionnement et susciter quelques vocations. Le jour des élections, les équipes candidates étaient très motivées et impatientes de découvrir les résultats. »

TROIS À QUATRE ÉLUS PAR ÉCOLE

Les enfants ont eu deux à trois semaines pour constituer leur liste, concocter leur programme et faire campagne. Les cent quatre-vingt-huit candidats répartis sur soixante-deux listes de trois candidats (quatre pour l'école Jules Ferry compte-tenu du nombre important d'élèves) n'ont pas manqué d'imagination tant sur le choix de leur nom de liste que sur les projets. A l'école Jules Ferry Les Flash, Les Flèches d'or, Les Etoiles sont en concurrence, aux Tournelles Les Girls, Les 3 Fantastiques, Les Guépards, Les Parisiennes rivalisent. Côté projets, les enfants ont privilégié la protection de l'environnement et la solidarité. Des poubelles dans les parcs, une journée sans voiture, des poules dans les jardins pour réduire la production de déchets ménagers et avoir des œufs frais, des collectes de jouets, de vêtements pour les plus défavorisés, des sorties pour les enfants qui ne partent pas en vacances, des animations dans les maisons de retraite... Toutes ces idées ont été défendues par les candidats. Affiches, passages dans les classes pour exposer leur projet, les enfants ont mené une vraie campagne.

UNE INSTANCE PRISE AU SÉRIEUX

Khalil a neuf ans, il s'est présenté sur la liste « Les Lions dorés » à l'école Curie. « J'avais très envie de me présenter, explique-t-il, avec mes amis, nous avons réfléchi et trouvé quelques idées pour faire quelque chose pour notre ville. Nous avons pensé à installer des boîtes à idées pour que tous les habitants de Chelles puissent proposer des projets eux aussi. Je veux surtout faire quelque chose pour ma ville. »
Maéva, Hugo et Noé, élèves de l'école Gasnier Guy, souhaitent eux aussi se mettre au service de Chelles : « Nous aimerions avoir davantage de pistes cyclables et organiser des rencontres sportives entre les écoles. »
Malgré toutes ces bonnes idées auront-ils convaincu ?

JOUR DE VOTE DANS LES ÉCOLES

Le 17 octobre, c'est jour de vote dans les écoles. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont appelés aux urnes. Munis de leur carte d'électeur, les enfants vont faire leur choix. Comme les adultes, ils vont passer dans l'isoloir, déposer leur bulletin dans l'urne et signer la liste d'émargement. A la sortie du « bureau de vote », ils ont le sentiment d'avoir fait quelque chose d'important. « C'est important de voter, explique Hugo, élève de CE2, le Conseil Municipal d'Enfants va nous représenter pendant longtemps. J'ai choisi « Les flèches d'or » parce que leurs « lois » sont bien. Si le vocabulaire n'y est pas encore, l'intention, elle, est bien présente.
Cette journée d'élection est également une leçon d'éducation civique grandeur nature puisque les jeunes électeurs tiennent les bureaux de vote et participent au dépouillement.

A L'HEURE DES RÉSULTATS

C'est le soir même que les résultats de l'élection ont été annoncés officiellement comme il se doit à l'Hôtel de Ville, la salle du conseil. Les nouveaux élus ont été accueillis par le Maire, Brice Rabaste qui a tenu à adresser aux enfants un message de félicitations et les assurer de son soutien durant tout leur mandat.
Allan, Hamza et Ilyas, nouveaux élus de l'école des Arcades Fleuries, affichent un sourire radieux et s'imaginent déjà au travail : « On va travailler pour la Ville de Chelles, expliquent les garçons, partager des idées, les mettre en œuvre avec l'accord des autres enfants. »
Une belle aventure.

Le nouveau conseil

Hamza Allam, Ilyes Khoukhi, Allan Tiéoulé (Arcades Fleuries), **Lara Carneiro Correia, Sawcène Mosbah, Juliette Lebourdais** (Les Aulnes), **Yanniss Romana, Ylann Amouyal, Hénock Amuri** (Bickart), **Oriane Broyard, Cassandre Philippe, Amélie Fadéa** (Calmette), **Lyse-Armelle Mankele, Shéryne Djiki Ngaleu, Eden Yaba** (Chappe), **Issam Torki, Khalil Yalcin, Eddi Bayard Zadi** (Curie), **Kenza Boumrar, Emma Lefevre, Imad Nhari** (Delambre), **Sébastien Maries, Lucie Breton, Illiana Grene** (Docteur Roux), **Pauline Daubas, Sophie Rabouan, Léandre Rascar** (Fournier), **Lucie Decaux, Baptiste Gabin, Victoire Nicolot** (Gasnier Guy), **Hugo Correia, Janice Owusu, Abigaël Delamarre** (Grande Prairie), **Margot Besançon, Matthys Nelhomme, Alice Perrin, Kenza Tahemi** (Jules Ferry), **Merwan Bensali, Nadir Amara, Jules Cols–Fiaschi** (Lise London), **Enya Alexis, Sami El Abdallaoui, Kaïna Ouakouz** (Mont-Chalâts), **Ethan Makwanza, Mathilde Sanz, Lysmay Valencia** (Les Tournelles), **Jeanne Gery, Hemma Lemeunier, Manon Ruiz** (Vieux Colombier).

L'élection en chiffres

16 écoles

62 listes

188 candidats pour 785 élèves de CM1 potentiellement candidats

2438 élèves inscrits de CE2, CM1, CM2 et classes CLIS (classe pour l'inclusion scolaire)

2146 élèves votants

Participation **88** %

Ecole ayant réalisé le plus fort taux de participation : Jules Ferry avec **99** %

Chelles fête Noël !

du Samedi 13 au dimanche 28 décembre

Arrivée du Père Noël
samedi 13 décembre à 16h30

Place du 29 avenue de la Résistance
(entrée parc du Souvenir)

15 jours de fête avec de nombreuses animations pour toute la famille : la maison du Père Noël, des pistes de luge et de ski de fond, ateliers maquillage, des animations musicales et plein d'autres surprises...

Programme détaillé sur **www.chelles.fr**

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL SAMEDI 13 DÉCEMBRE À 16H30

Place du 29 avenue de la Résistance (entrée parc du Souvenir)

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SONT ATTENDUES AVEC IMPATIENCE CHAQUE ANNÉE. NOËL EST EN EFFET UN MOMENT MAGIQUE, UNE OCCASION POUR PETITS ET GRANDS DE PROFITER DE L'ATMOSPHÈRE CHALEUREUSE ET CONVIVIALE DE CETTE PÉRIODE.

Cette année la municipalité et ses partenaires se sont mobilisés pour mettre en place des animations dans différents quartiers de la ville, sur l'avenue de la résistance, rue Gambetta, mais aussi à Chantereine et aux Coudreaux par exemple. L'élaboration de ce programme a impliqué les commerçants, des associations et des artisans qui se sont engagés aux côtés de la ville pour vous offrir ces activités.

Les festivités se dérouleront du samedi 13 au dimanche 28 décembre. Durant cette période, un village de Noël sera installé sur la place au 29, avenue de la résistance, à l'entrée du Parc du Souvenir. Les enfants pourront profiter d'une piste de luge, d'une piste de ski de fond ou encore des ateliers de maquillage. C'est aussi là que sera installée la maison du Père Noël !

Pour que tous les jeunes chellois puissent profiter de ces attractions, la municipalité va organiser une distribution de tickets d'accès gratuits à chaque enfant dans les écoles de la ville.

Quant aux plus grands, ils seront ravis de découvrir les décorations, les animations du centre-ville, les spectacles déambulatoires et les chants de Noël. Ces festivités variées et ludiques vont rythmer les fêtes de fin d'année dans notre commune.

La municipalité souhaite rendre ces attractions accessibles au plus grand nombre de familles. Par conséquent, la majorité des animations seront gratuites et les tarifs mis en place pour certaines activités resteront modérés.

LES COMPTOIRS DU MONDE FÊTENT NOËL

LES PLUS :

Le mercredi 17 décembre à 15 h et le mardi 23 décembre à 15 h :
Jean-Paul Chevalley et la chorale de Chell'Loisirs
Sylvie Naudet et Evelyne dans un spectacle de magie dédié aux enfants.

Magasin incontournable pour vos achats de fin d'année, Les Comptoirs du monde, 29, avenue de la Résistance, s'associent aux festivités de Noël et vous invitent à découvrir, du 6 au 28 décembre, les talents d'artistes locaux installés pour l'occasion dans deux chalets situés face à leur boutique :

Association Terre Neuve sportif (animations au profit du Téléthon), Lucie Estève (peinture moderne), Isabelle Bérard (encadrement d'art), Secours Populaire-Véronique Jobert (création bijoux et accessoires), Marie-Josée Couty (pastels), Sylvianne Blanckaert (création articles mode en tricot), William Thelineau (artiste peintre), Francis Robin (étain), Isabelle Naus (aquarelliste), Monica Neumayer (composition florale), Julio El Custum (créateur-customiste d'instruments de musique), Annie Chemlal (vitraux et travail du verre), Serge Thimothée (artiste peintre), Jean-Denis Chapelet (artiste grapheur peintre), Danièle Mazuel (poterie terre cuite).

Chelles fête Noël !

Les fêtes de fin d'année approchent et, comme tous les ans, nous vivons ensemble des moments chaleureux autour de ce rendez-vous attendu par tous. **Cette année la municipalité et ses partenaires se sont mobilisés pour vous offrir 15 jours de fête du samedi 13 au dimanche 28 décembre 2014.** Vous découvrirez un village de Noël avec des pistes de luge et de ski de fond, de talentueuses fanfares, de nombreuses illuminations ainsi que d'autres surprises pour petits et grands. Il paraitrait même que le Père Noël sera présent lors de l'inauguration du village de Noël le Samedi 13 à partir de 16h30 !

Bonnes fêtes de fin d'année

infos pratiques
Tarif des billets :
5 descentes de luge : **2,50 €**
1 tour de ski de fond : **2,50 €**
En vente sur place au village de Noël

SAMEDI 13 DECEMBRE

→ ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE

Ateliers maquillage :
10H30 à 12H30 et 14H30 à16H30
- Place Gasnier Guy et rue Gambetta -

Sculpture sur ballons :
10H30 à 12H30 et 14H30 à16H30
- Foch / Résistance / Gambetta -

INAUGURATION DU VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 20H30

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL : A PARTIR DE 16H30

Ateliers maquillage : 16H30 à 18H30
Sculpture sur ballons : 16H30 à 18H30
- Place du 29 avenue -

DIMANCHE 14 DECEMBRE

→ ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE

Ateliers maquillage : 10H30 à 12H30
- Place Gasnier Guy et rue Gambetta -

Sculpture sur ballons : 10H30 à 12H30
Rencontre avec le Père Noël : 10H30 à 13H
- Foch / Résistance / Gambetta -

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 19H
Les chanteuses lutines : 11H/15H/17H
Ateliers maquillage et sculpture sur ballons : 14H à 18H
Atelier du Père Noël : 14H à 18H
Photo avec le Père Noël : 15H à 19H
- Place du 29 avenue -

LUNDI 15, MARDI 16 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 16H30 à 19H
- Place du 29 avenue -

MERCREDI 17 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 13H30 à 19H
Photo avec le Père Noël : 13H30 à 19H
Atelier du Père Noël : 14H à 18H
- Place du 29 avenue -

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 16H30 à 19H
- Place du 29 avenue -

SAMEDI 20 DECEMBRE

→ ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE

Ateliers maquillage :
10h30 à 12H30 14H30 à17H30
- Place Gasnier Guy et rue Gambetta -

Sculpture sur ballons :
10H30 à 12H30 et 14H30 à17H30
Le bonhomme d'hiver : 10H30 à 18H
Les Elfes fées : 10H30 à 18H
- Foch / Résistance / Gambetta -

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 20H30
Photo avec le Père Noël en compagnie des chiens de l'association Terre Neuve Sportif : 10h30 à 18H
Animation musicale Jazz Hotte : 11H/15H/17H
Atelier du Père Noël : 14H à 18H
Ateliers maquillage : 14H à 18H
Démonstration de sauvetage avec les chiens de l'association Terre Neuve Sportif : 15H30
- Place du 29 avenue -

→ AUTRES ANIMATIONS DANS LA VILLE

Arrivée du Père Noël dans le quartier de Chantereine : décoration d'un sapin et goûter pour les enfants
A partir de 14H30
- Ecole du Vieux Colombier, place René Collin -

Arrivée du Père Noël dans le quartier des Coudreaux : décoration d'un sapin et goûter pour les enfants
A partir de 15H30
- Espace Marcel Dalens, 35, avenue Delambre -

DIMANCHE 21 DECEMBRE

→ ANIMATIONS EN CENTRE-VILLE

Ateliers maquillage :
10H30 à 12H30 et 14H30 à17H30
- Place Gasnier Guy et rue Gambetta -

Sculpture sur ballons :
10H30 à 12H30 et 14H30 à17H30
Rencontre avec le Père Noel : 10H30 à 13H
La parade polaire : 10H30 à 18H
Les Lutins et leur triporteur : 10H30 à 18H
- Foch / Résistance / Gambetta -

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 19H
Atelier du Père Noel : 14H à 18H
Ateliers maquillage : 14H à 18H
La parade des ballons : 11H/15H/17H
Photo avec le Père Noël : 15H à 19H
- Place du 29 avenue -

LUNDI 22, MARDI 23 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 13H30 à 19H
Photo avec le Père Noël : 15H à 19H
Atelier du Père Noël : 14H à 18H
- Place du 29 avenue -

MERCREDI 24 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 16H
Ateliers maquillage : 11H à 16H
Sculpture sur ballons : 11H à 16H
- Place du 29 avenue -

FERMÉ LE 25 DECEMBRE

VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 20H30
- Place du 29 avenue -

DIMANCHE 28 DECEMBRE

→ VILLAGE DE NOËL

Pistes de luge et de ski : 10H30 à 19H
- Place du 29 avenue -

+ D'INFOS
tradifolie.org
06 22 41 43 85

OYEZ, OYEZ, VENEZ TOURNOYER

IL ÉTAIT UNE FOIS, EN CE BEAU PAYS DE BRIE, UN MÉNÉTRIER. IL ÉTAIT AUSSI UNE FOIS DANS LA BRETAGNE PROFONDE ET MYSTÉRIEUSE, UNE FAISEUSE DE MARIONNETTES. A L'OMBRE D'UN GRAND CHÊNE, AU BORD D'UNE FONTAINE, ILS SE RENCONTRÈRENT ET SE CONTÈRENT DES HISTOIRES AVANT D'ESQUISSER QUELQUES PAS DE DANSE(S). PASSIONNÉS DE MUSIQUES ET DE DANSES MÉDIÉVALES, RENAISSANCE, FOLKS ET TRADITIONNELLES, ILS INVENTÈRENT ENSUITE TRADIFOLIE, POUR VOUS LES FAIRE DÉCOUVRIR.

Médiévale ou de la Renaissance, la danse est une activité très appréciée au Moyen-Age et on la rencontre régulièrement lors de festivités pour célébrer un mariage, une cérémonie, un bal... Au fil du temps, elle va évoluer et traverser les époques. Les danses folks, elles, mettent à l'honneur les régions, les coutumes, les traditions. Amoureux des histoires de chacune et désireux de les faire partager, Jocelyne Gallais et Jacques Blackston ont créé Tradifolie, une association chelloise qui vous permet d'en apprendre tous les rythmes par le biais d'ateliers et cours d'initiation ou de perfectionnement à l'attention de toutes les générations. «J'ai toujours été fascinée par l'univers poétique et surtout mystérieux lié à l'époque médiévale, raconte Jocelyne. Avec Jacques, nous avons cette même passion et puis cela fait longtemps que nous nous connaissons. Dans les années 70', nous faisions déjà partie d'un groupe de danses traditionnelles à Bondy. Moi, je me suis formée toute seule, sur le tas comme on dit, en me documentant, en suivant des stages et en allant à des bals. Ce qui nous intéresse, l'un comme l'autre, c'est de faire découvrir l'authenticité de ces danses. Elles ont chacune un réel intérêt, tant par leurs différences rythmiques que dans leur appartenance historique et folklorique. »

UN VOYAGE DANS LE TEMPS ET LE CHARME DES DANSES D'ANTAN

La branle, la pavane, la gaillarde, la bourrée, la scottish, la polka, la mazurka, la tarentelle, la farandole, le fandango, le rondeau, la ronde.... Nobles, paysannes, populaires, elles invitent toutes à danser. « A pas lents et glissés ou bien encore rythmées, sautées et enjouées, toutes ces danses ont chacune leur charme, leur originalité et leur identité, ajoute Jocelyne. Le plaisir de les partager en les pratiquant ensemble étant leur dénominateur commun. » Jacques ajoute : « Moi, je suis avant tout musicien, et plus précisément accordéoniste diatonique. J'ai fait partie du groupe Ma Luzerne, joué de l'orgue de barbarie dans toute la Seine-et-Marne et appris l'ensemble du répertoire des chansons briardes. L'envie de découvrir les danses médiévales, Renaissance et folk est venue en parallèle et je pratique donc les deux avec un réel bonheur. J'ai toujours aimé la musicalité et la sonorité des instruments d'époque. » Jocelyne et Jacques se sont donc associés pour vous faire partager leur passion commune. Ils vous attendent salle Albert Caillou, les 1er et 3e mardi du mois pour des cours de danses médiévales et Renaissance et les 2e et 4e mardi du mois pour découvrir les danses folkloriques et traditionnelles. Musiciens bienvenus.

INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES, BALS, DÉAMBULATOIRES, CARNAVALS DE RUE…

Bal médiéval, bal renaissance, bal folk, déambulation de marionnettes géantes dans les fêtes médiévales et les carnavals, ateliers de danses, activités autour de la musique traditionnelle, contes musicaux, démonstration d'orgue de barbarie, expo photos, confection de costumes,... les activités de l'association Tradifolie sont multiples. «En plus des cours, nous intervenons également dans les écoles qui le souhaitent, poursuit Jocelyne. Apprendre aux enfants la diversité des danses et leurs origines mais aussi les instruments qui s'y rapportent est un moyen ludique, distrayant et joyeux de leur faire découvrir l'Histoire de France et les régions de leur pays. Nous pouvons également mettre en place des spectacles, participer à des projets scolaires ou culturels, construire des histoires et inventer des légendes, favoriser l'expression corporelle, raconter la provenance d'un costume, son rôle, expliquer comment vivaient les gens au Moyen-Age, etc. L'objectif étant de faire voyager concrètement les enfants dans le temps tout en leur donnant l'envie d'apprendre par eux-mêmes. Notre façon à nous de les faire rêver... »

ENTREZ DANS LA LUMIÈRE

Par Joëlle Bappel.

HUMEUR DÉPRIMÉE VOIRE DÉPRESSIVE, FATIGUE CHRONIQUE, BLUES HIVERNAL, RÉVEIL DIFFICILE ET BESOIN DE SOMMEIL ? SOURCE DE BIEN-ÊTRE ET VÉRITABLE PARTENAIRE SANTÉ, LA LUMIÈRE NATURELLE PEUT VOUS AIDER À RETROUVER VOTRE VITALITÉ. A TRAVERS SES SÉANCES DE LUMINOTHÉRAPIE MAIS AUSSI DE COACHING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE, LE CABINET CHELLOIS CAP RESSOURCES VOUS AIDE À RETROUVER DYNAMISME, JOIE DE VIVRE ET... TONUS !

La lumière naturelle est un élément essentiel de bien-être et de santé. Elle est source de bonne humeur, de concentration, d'activité et de vitalité. Mais, en période hivernale, elle se fait rare et favorise la grisaille intérieure. Si vous ne connaissez pas la luminothérapie, sachez que c'est une technique qui consiste à s'exposer à une lumière artificielle blanche imitant celle du soleil et passant par le champ visuel. Son but étant principalement de traiter les troubles associés aux dérèglements de l'horloge biologique interne, comme le blues hivernal ou la dépression saisonnière, un syndrome qui apparait à l'approche de l'hiver, à mesure que diminue la clarté extérieure. Respectivement psychologue et coach de formation, Cendrine Manuel et Maria Da Silva se sont penchées sur le sujet et ont mis en place au sein de leur cabinet un institut de luminothérapie sous la forme d'un espace zen (fauteuil massant) et d'un espace sportif (vélo). « Installée à Chelles depuis dix ans, j'ai souhaité apporter un bien-être supplémentaire à ma clientèle. Nous avons constaté que la luminothérapie est très utilisée dans les pays nordiques et que - médicalement parlant - elle a des vertus préventives contre la baisse d'énergie sur l'organisme due au manque de lumière. Proposée sous une forme synthétique (lampes) elle est transformée en signaux électriques, qui, envoyés au cerveau, agissent sur des neurotransmetteurs. Un de ceux-ci, la sérotonine, souvent appelée « l'hormone du bonheur », régularise l'humeur et gouverne la production de la mélatonine, responsable des cycles éveil-sommeil. Certaines recherches indiquent que le métabolisme de la mélatonine est déréglé chez les personnes souffrant de la dépression automnale-hivernale. L'exposition à la lumière favorise donc la diminution de sa production et l'utilisation de la luminothérapie, qui aide à équilibrer ces deux hormones, à tout son intérêt. »

La luminothérapie mais aussi la psychologie et le coaching

« Pendant une journée ensoleillée, la quantité moyenne de lumière est de 50 000 lux (unité de mesure de l'éclairement lumineux) contre 1 000 lux en hiver, poursuit Cendrine Manuel. Lors d'une séance de luminothérapie, on s'expose à une lumière vive d'une intensité de 2 500 à 5 000 lux, sans toutefois avoir les inconvénients et désagréments du soleil, donc des UV. Naturelle et non invasive, la luminothérapie est donc parfaitement bien supportée par la majorité des gens. Transitant par la vue, il existe toutefois une charte de protection dénonçant certaines contre-indications pour les personnes souffrant de pathologies de l'œil (glaucome, cataracte...). » Les séances de luminothérapie sont proposées soit dans l'espace fauteuil massant-décontractant musculaire, soit dans l'espace vélo-remise en forme. Deux pôles séparés dotés de lampes de lumière synthétique. «Pour bénéficier de tous les bienfaits de cette technique, nous conseillons, à l'approche de l'hiver et donc de l'assombrissement extérieur, une à deux séances par semaine pendant quatre à cinq semaines ou une séance tous les quinze jours en entretien : à chacun de ressentir ce dont il a besoin. Mais le cabinet Cap Ressources, c'est aussi des séances de psychothérapie qui permettent de soigner certaines pathologies ou mal-être (dépression, angoisse, problèmes relationnels, manque de confiance en soi...) Des entretiens basés sur le partage, la confiance mutuelle, la confidentialité, l'écoute et le respect. Dans une envie et un besoin de complémentarité pour nos clients, nous avons également mis en place des séances de coaching, proposées par Maria Da Silva, formatrice en management, coach en vie personnelle et professionnelle, diplômée en Sciences de l'Education et manager de vie privée et professionnelle,qui ont pour objectif de vous aider à développer une performance, une aisance, un projet, des ambitions, en favorisant la lucidité, l'assurance et l'autonomie. » Ces trois techniques réunies, proposées sur un même site, en formule associée ou séparée, ont un but commun : devenir l'atout forme de votre bien-être et de votre santé.

+ D'INFOS

Cabinet Cap Ressources
16, avenue de la Résistance www.capressources.fr
luminotherapie@capressources.fr ou 06 51 51 16 05
psychologue@capressources.fr ou 01 60 08 34 15 ou 06 09 17 65 96
coach@capressources.fr ou 06 34 45 37 17

Que ce soit pour donner un coup de jeune à des meubles ou au contraire vieillir les neufs, la patine est la solution idéale pour personnaliser votre mobilier et lui redonner son authenticité sans trop dépenser. Relooker, c'est tendance et surtout pas cher. Carmina Forcadell vous aide et vous conseille dans la pratique de cette technique très actuelle. Alors, n'hésitez pas, réveillez l'artiste qui est en vous…

Portrait Joëlle Bappel

LA PATINE, TOUT UN ART !

par Carmina Forcadell

Pourquoi racheter lorsque l'on peut transformer et donner une touche personnelle à un objet que l'on a déjà ? La patine est en cela la technique à adopter pour sublimer vos meubles et retrouver le charme d'antan d'un mobilier de caractère. Chelloise depuis quatorze ans et d'origine catalane, Carmina Forcadell a jeté son dévolu sur ce procédé original et très en vogue. «Avant je tenais un salon de beauté en Espagne mais la peinture et la patine de meubles ont toujours fait partie de ma vie. J'ai d'ailleurs commencé à peindre (impressionnisme et contemporain) à l'âge de dix-sept ans. J'ai pris des cours du soir mais pour la patine je suis totalement autodidacte. Pour apprendre et comprendre cette technique, j'ai lu beaucoup de livres je me suis formée par moi-même. Le résultat de mes recherches confirme ce que je pense : la patine est à la portée de chacun, à condition d'être motivé, minutieux et surtout patient. » Habitant le quartier Chantereine, la jeune femme s'est donc lancée dans l'aventure. Son objectif : faire découvrir cette technique en apportant aide et conseil et surtout partager le plaisir de faire ensemble et de réussir individuellement. «Tout a commencé grâce à l'espace socioculturel Hubertine Auclert où je pratique le soutien scolaire depuis déjà quatre ans et pour lequel je suis également membre du Comité local d'animation. Nabila, sa responsable, cherchait à l'époque des bénévoles pour aider les enfants à faire leurs devoirs et j'avais envie de m'investir dans l'histoire de mon quartier. C'est une activité qui me procure beaucoup de plaisir. Je n'attends rien en retour et le sourire reconnaissant de ces petits est mon plus beau cadeau. Comme j'aime les rencontres et le croisement des savoirs, j'ai proposé il y a deux ans de mettre en place une activité patine de meubles. J'ai donc pratiqué cet atelier ici pendant un an puis ensuite au foyer-résidence Flamant, auprès des seniors.
Là aussi un magnifique moment de partage. »

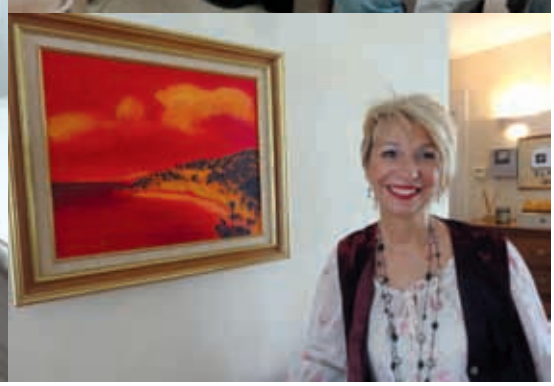

ENCOURAGER TOUS LES TALENTS ET TRANSMETTRE UN SAVOIR-FAIRE

Chaque meuble a son histoire et Carmina vous propose de raconter la vôtre. Mais, avant de vous lancer, sachez qu'on ne badine pas avec la patine. La motivation est une chose, la préparation en est une autre. Première chose à savoir : tous les meubles et objets peuvent être patinés. Reste à respecter le support ou la matière de base et à suivre ensuite toutes les étapes. « Les miens viennent de partout. Je chine beaucoup sur les brocantes ou dans les dépôts-ventes, à la recherche du coup de cœur ou de la bonne affaire.
J'aime redonner une nouvelle vie à des meubles qui ont eu la leur et c'est aussi pour moi une façon concrète de participer à une économie solidaire et sociale et à lutter contre le gaspillage.» Carmina s'intéresse aux meubles de toutes les époques, mais sa préférence va à l'élégance gustavienne et au très anglais shabby chic, pour une déco stylisée et romantique, dans des teintes blanches et grises. «Je traite, je décape, je ponce, je peins, je patine, ce qui m'importe c'est de vieillir un meuble ou un objet artificiellement pour lui donner un nouveau destin, une nouvelle histoire.
Et pour cela, j'ai ma propre technique...». Support bois ou métal, peint ou ciré, on peut tout patiner. L'étape primordiale étant de mettre le bois à nu et de le débarrasser de toutes ses couches de peinture. Pour le matériel ? Pas de grosses dépenses. Des pinceaux de tailles diverses, du papier de verre ou de la laine d'acier pour le ponçage, un produit pour décaper, une peinture sous-couche, une brosse en laiton pour les angles et bien sûr de la patine. Les peintures les plus utilisées sont celles à l'acrylique mais vous pouvez essayer la peinture à la caséine ou à l'huile. Pour les adeptes du bio, on en fait même à l'huile d'olive !

ACTU

Après avoir récemment exposé aux Cuizines dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, Carmina Forcadell aimerait bien faire découvrir ses créations aux autres structures de la ville mais aussi proposer son talent à des salons créatifs... « Auto-entrepreneur depuis six mois, j'offre mes services à tous les amoureux de la patine. Je donne des cours, organise des stages et peux même me rendre chez vous pour établir un devis ou vous conseiller. La création d'une association me permettant de développer mon savoir-faire et de le transmettre aux autres est également en projet... »

« POURQUOI RACHETER LORSQUE L'ON PEUT TRANSFORMER ET DONNER UNE TOUCHE PERSONNELLE À UN OBJET QUE L'ON A DÉJÀ ? »

+ CONTACTER CARMINA FORCADELL
carmina.forcadell@gmail.com
http://ateliercarmina.free.fr

DEMARCHE ARTISTIQUE

«A ce jour, j'ai patiné environ une soixantaine de meubles de tous styles et de toutes les époques. Je m'adapte aux goûts et aux genres de chacun. Tout est dans l'envie et le plaisir de faire soi-même. J'aimerais aussi dire aux gens de ne jamais se décourager. Tout le monde est capable de refaire un meuble et de réaliser une pièce qui deviendra unique. Il faut juste être motivé, volontaire et surtout patient. Mon plaisir est de voir dans les visages la satisfaction d'avoir réussi. J'aime beaucoup partager cet instant.»

LES FRESQUES DE CHARLEMAGNE

Ces fresques décorent toujours la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, elles sont signées Charlemagne, il s'agit en fait de Paul Charlemagne qui n'a rien en commun avec l'Empereur couronné à Aix-La-Chapelle en l'an 800, même si ce dernier a sans doute foulé le sol chellois en rendant visite à sa sœur Gisèle alors Abbesse de Chelles.
L'artiste, Paul Charlemagne (1892-1972), est intervenu après la destruction de la mairie en 1944. L'édifice avait été acheté en 1936 par Emile Fouchard pour y installer la mairie. A la Libération, la municipalité de l'époque conduite par Robert Bonnard, confie la restauration du bâtiment à deux architectes de Lagny-sur-Marne : André et René Bauve.

Une décoration dédiée à l'histoire de la ville

Pour la salle des mariages qui accueille également les séances du conseil municipal, la municipalité avait pour ambition de la doter d'un vrai décor mural. Sur les conseils d'André Clément, membre de la Société Historique et Archéologique de Chelles et fondateur du musée Alfred Bonno, la Ville fait alors appel à Paul Charlemagne pour réaliser cette œuvre dont le thème imposé est l'histoire de la ville. L'artiste a commencé à exposer dès 1923 alors qu'il enseignait à l'Ecole des Arts Décoratifs de Paris.

Des fresques qui n'en sont pas

En 1959, Paul Charlemagne est invité à donner une conférence sur son œuvre au cours de laquelle, il révèle que ces fresques n'en sont pas. Les panneaux ont été peints sur des toiles montées sur châssis. « Le grand panneau, explique-t-il à l'époque, donnerait assez l'apparence d'une fresque mais beaucoup plus par le sujet lui-même, la répétition presque continue des costumes blancs des princesses et des abbesses, que par la matière. » Ces œuvres retracent la préhistoire au milieu du 20ème siècle à travers la présence d'éléments symboliques.

Une évocation historique librement inspirée

Bien qu'ayant étudié des documents anciens, Paul Charlemagne propose une vision très personnelle de certains personnages, laissant libre court à sa liberté artistique.
L'histoire se raconte sur sept panneaux de taille différente, placés sur les murs à mi-hauteur et encadrés d'une baguette dorée à l'or fin. Deux grands panneaux font face aux fenêtres donnant sur le parc, un autre moins important est posé face à Marianne et quatre autres très étroits sont installés entre les portes d'accès.
La période préhistorique est suggérée par un mammouth émergeant de la glace et les silex taillés. Les grands panneaux sont consacrés à la période allant de la cité gauloise à 1789, la fin de l'abbaye et du règne des abbesses royales. On peut y voir Charlemagne jeune, Frédégonde dotée d'une chevelure rousse, d'yeux de chouette et habillée de rouge marquant ainsi son fort caractère.

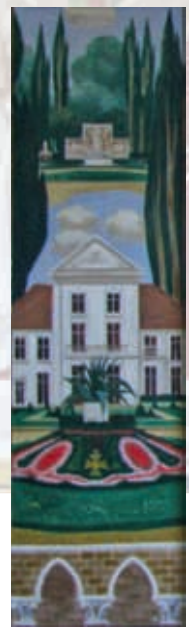

L'histoire contemporaine : 19ème et 20ème siècles.

Les quatre petits panneaux sont préservés, le premier représente le vieux pont et les moulins rendus célèbres par Victor Hugo, le deuxième est dédié à l'église et ses alentours au milieu du 19ème siècle, le troisième montre la mairie telle qu'elle était dans les années 50, le monument aux morts, la colonne Chilpéric et rend hommage à la Résistance par la présence d'une croix de guerre florale, le quatrième est un reflet de la ville en devenir.
Cinq panneaux sont toujours dans l'actuelle salle des mariages.

CARNET

Si vous ne souhaitez pas voir inscrit dans le carnet une naissance ou un décès, veuillez en établir la demande auprès de la mairie, Espace Services : espace-services@chelles.fr ou 01 64 72 55 60. Pour les mariages, l'accord de parution est enregistré lors de l'instruction des dossiers.

Naissances

Mekeun Bottier, Lisa Mfourga, Mohamed-Ali Mebarki, Grégory Remiot Noel, Davison Vilas Boas Barbosa, Mariana Franco Moitalta, Soha Mbumba Aidour, Younes Zehani, Samar Ben Rabeh, Wissem Domingues, Rafaël Pérez Patino, Juliette Ogereau, Ghizlène Tahri, Ilyan Hadef, Anaïs Golena, Adrien Baduel, Yusuf Baytemür, Issa Al Mahdi Guechi, Adeline Abraham, Lilia Mancini, Vibishenne Constanrain, Yanis Menasria, Kylie Sampson, Malik Hammi, Hermès Farhi, Asvold Nihald Alocius, Lydia Belaidi, Nelis Dos Santos Teixeira, Leyna Mediouni, Nour Othman, Sosthène Moreau, Sokhna-Fatima Gueye, Malik Traore, Aurèle Morleo, Nolan Tchobang Nyamsi, Dania Talbi, Igor Kruk, Asuvin Vijayaratnasingam, Eva Carneiro-Correia, Nolann Zahe, Shajeesga Sivagnanam, Anas Khiar, Mary Manea, Johann Manté, Alexis Araujo, Irina Doolaeghe Machado Alvites, Gautier Chauvin, Samba Ly, Pauline Dancy, Mamadou Baradji, Pablo Malaplate, Nolan Rouland, Jaymes Tavares Dias, Nolann Inrenee Le Prévost, Sami Zaiottouni, Clara Hochart, Lilya Hassouni, Wassim Hammiche, Ilyes Moussa, Valentina Anselmo, Léna et Camille Périllat-Amédé, Paul Goncalves Giraudo, Niouma Doumbia Faihy, Tasnime Cheradi, Rose Andraud, Yassin Belch-Esquina, Sofiane Abdellatif, Lou Croixer Evin, Ana Loljeet, Raphaël Croitoru Paineau, Lenny Péronne, Nathan Aouate Desclaud, Valentin Roberto, Elijah Anne, Summer Gardier, Jade Ngalamulume Kabemba, Doan Nguyen, Thivisha Ratnasingam, Léna Beaucal, Abdallah Bady, Sami Kalem, Cheun Gaillard, Ellyssa Dupont, Aya Tlemsani, Gabin Sellès, Sara Essediri, Olaniyi Egounlety, Rayane Bourgogne, Nolan Doyen, Aleyah Yogeswaran, Guylaine Kambila, Assia Bella, Evan Cohen Quignot, Anthony De Moura Cotrim, Keïla Kiritharan, Santiago Pateras Sosa, Ahsen Karakaya, Ismaïl Bettahar, Swan Péro, Nathan Juredieu, Idriss Loyes, Hadi El Abdouni, Souhaib Drici, Ismaïl Ben Mohamed, Ilyes Boughazi, Younès Kezoui, Louise Head, Noah Oublié, Leny Baum-Gertner, Lexy Baum-Gertner, Enzo Pereira de Carvalho, Riley Jean-Marie, Améni Berkouchi, Mohammed Zenagui, Kanujan Ambalavanar, Koray Ince, Briana Rocha Silva, Nohlan Bebhamma, Nathan Jaran, Mehdi Lamarche, Hind Bouderba, Rahma Amaouz, Ilan Wawa, Florin Teglas, Mayssa Massour, Kenoah Ivaha Prevost, Alicia Dos Reis Cerqueira, Arwenn Maudieu, Liyah Chotkan, Charline Derkx Moustin, Eden Buatu Mbemba, Victoria Cochez, Sanjay Balassoundirame, Maya Elkah, Hanishga Kuganathan, Nolan Farag Amer, Elsa Pelletier, Idriss Atek, Ibrahim Zeghadi, Safiya Khoukhi, Anaïs Gomes Ferreira, Matt Vinatier, Gabriel Fernandes Martins Cauquil, Rachid Benrabah, Timur Borysko, Nathan De Jesus Da Silva, Yassine Oulmi, Matéo Surville-Perafide, Kélia Surville-Perafide, Dana Nganga, Driss Cheffi, Lucien Leopold, Daniel Varari, Lina Djerrah.

Baptêmes

Louna Berigaud, Lucie Le Goff, Nolan Bouilly.

Mariages

Mahmoud Madi et Hannah Salim Youssouf, Olivier Joel Reggie Rajendra et Anika Supiramaniam, Guillaume Barone et Eugénie Turillon, Abdool Lallmahomed et Zahira Abdoll Gaffoor, Sharif Abdel Attey et Ilheme Tebahriti, Gaussard Matanga et Tania Kimbembi Nteso, Féthi Bentaleb et Naïma Bensaid, Romain Reidon et Sandrine Dewanou, Younes Bouzbib et Amel Abdelhak, Aimen Dabek et Sina Yehi, Stéphane Aumont et Teresa Freire, Samuel Suret et Céline Dopeira, Nicolas Benteddi et Myriam Anseur, Jérémie Allouing et Marion Bonadé, Jean-Jacques Julie-Suzanne et Huguette Amusan, Romain Maragon et Céline Tonnelier, Ismaïl Sahraoui et Jessica Berchel, Stéphane Quintin et Sandrine Iaria, Thomas Dupuy et Héloïse Wagner, Thierry Napias et Valérie Malvisi, Richard Lorenzi et Solange De Wit, Nicolas Chasles et Emilie Paquet, Mohamed Bourezgui et Rizlaine Mekhalif, Warren Gene et Anne-Sophie Dupuy, Damien Bœuf et Tiffanie Da Costa, Laurent Jaillet et Marie-Hélène Le Clec'h, Yacine Lakhal et Malika El Mouqaddem, Christophe Benoist et Vanessa Thao, Laurent Kieffer et Angélique Cardon, Moulay Hachem Bahedi et Ahlem Adjili, Alexis Reyna Zamarron et Aurélie Perez, Patrick Marais et Véronique Certain, Damien Gulczynski et Marine Marante, Armel Bourdeau et Audrey Fossard, Stevens Saint Fleur et Elodie Badun, Patrick Cohen et Justine Hermosa, Matthieu Massignan et Ludmilla Viard, Sébastien Lanez et Pascale Bonetti, Ange Kongo Konde et China Kana Ndoma, Khaled Lamloum et Ikram Ait Thaleb.

Noces de diamant

Bernard Barthel et Jeanne Menil.

Décès

André Delage, Marcelle Lambert divorcée Thenon, Claude Champenois, Jean-Claude Olhaitz, Guy Cruchet, Claire Guérineau veuve Trannoy, Suzette Daoust veuve Bordereau, Denise Pintaux veuve Beuzart, Edda Pagnutti veuve Tessier, Yaya Konté, Vanda Facchini veuve Ferri, Jeanne Derrien veuve Renaud, Simone Fouquet veuve Lathène, Raymonde Barrey veuve Bobin, Germaine Soyard veuve Leist, Maurice Martin, Jacqueline Brisset épouse Chaumon, Aurelio Montero Payo, Raymond Drouet, Philippe Dhee, Bernrd Kervadec, Achod Serdjanian, Paulette Delange veuve Marcombe, Jean Estevenon, Annie Hébert épouse Helgoat, Maurice Marchand, Désirée Lebaz veuve Goettmann, Patrick Hendrycks, Pellegrin Roca, Roger Fortier, Jean Trémine, Michel Procot, Jean Janicot, Jérôme Parrod, Andrée Pecontal veuve Jonot, Zofia Borzuch veuve Cernon, Jean-Baptiste Trumpfs, Claudine Moisand épouse Marquet, Claude Fernandez, Denise Conrardi épouse Martel, Jane Thevenet veuve Chauvin, Janine Hamon épouse Gabory, Huguette Beaudier veuve Szczerbakow, Arlette Descoins veuve Brodin, Henri Bertone, Marcelle Denant, Françoise Baronna veuve Lecomte, Manuel Maciel Martins, Simone Valentin veuve Falq, Anita Assaro.

PROCHAIN NUMERO LE 4 JANVIER 2015

CHELLES mag

MAIRIE DE CHELLES
PARC DU SOUVENIR EMILE FOUCHARD
77505 CHELLES CEDEX
TÉL. : 01 64 72 84 84
COMMUNICATION@CHELLES.FR

VOUS POUVEZ CONSULTER CHELLES MAG SUR WWW.CHELLESMAG.FR

Directeur de la publication
Brice Rabaste

Directrice de la communication et de l'événementiel
Anne Bernard

Rédactrice en chef
Isabelle Trimaille
Tél. : 01 64 72 84 25

Rédaction Joëlle Bappel, Thibault Fline, Sophia Bahri
Mise en page Monique Tran

Photogravure, impression
IMPRIMERIE GRENIER

Diffusion
GUY DUFOUR

Distribution
ISA+

Tirage
25 000 EXEMPLAIRES
PARUTION BIMESTRIELLE

Publicité
MÉDIAS & PUBLICITÉ
Tél. : 01 49 46 29 46

Dépôt légal
87 ARC 08

Toute reproduction même partielle est interdite sauf sur autorisation écrite de la direction de la communication et de l'événementiel.

papier recyclé

Unis pour Chelles

A l'occasion du conseil municipal du 4 novembre dernier la majorité municipale, à l'occasion d'un débat tronqué et d'une délibération volontairement parcellaire et mensongère, a décidé de demander l'adhésion de la ville de Chelles à la métropole du Grand Paris.

Les élu(e)s du Groupe Unis pour Chelles se sont prononcés contre cette adhésion.

D'abord parce que nous pensons que la Loi de la république permet d'autres projets de regroupements intercommunaux prenant mieux en compte les intérêts de nos concitoyens et plus à même de bâtir le territoire de nos vies quotidiennes dans les prochaines décennies. Pour notre part, nous étions prêts à soutenir la fusion de Marne et Chantereine, du Val Maubuée et de la Brie Francilienne (230 000 habitants). De véritables projets communautaires favorisant l'emploi, les transports, le logement et l'accès aux études supérieures pouvaient émerger. Beaucoup d'élus y étaient prêts. Apparemment, le maire de Chelles, pour des raisons de politique politicienne et son propre intérêt a fait un autre choix.

Par ailleurs, car cette délibération aura des conséquences lourdes pour la vie quotidienne des Chelloises et des Chellois, un conseil municipal extraordinaire aurait dû être convoqué. La municipalité a préféré noyer ce choix parmi 21 autres délibérations. Ce choix de rejoindre la métropole du Grand Paris (7 millions d'habitants) a été pris sans concertation aucune avec nos amis de la communauté d'Agglomération de Marne et Chantereine, abandonnant les Vairois, Breuillois et les Coutrysiens. D'autant que les textes en vigueur permettent, contrairement à ce qu'affirme le maire, d'aller au-delà de la date du 15 novembre 2014.

Enfin, ce débat nécessitait dès après l'été des échanges et des consultations avec nos concitoyens. Nous l'avons proposé. Pourquoi refuser ce débat public ?

Le groupe "Unis pour Chelles"

Le groupe "Unis pour Chelles" se tient à votre disposition pour tout contact :
unispourchelles@gmail.com

Front de gauche

Chelles noyée dans une intercommunalité de 340.000 habitants ou dans la métropole du Grand Paris

La préfecture de région a présenté la nouvelle carte de l'intercommunalité. Le schéma dévoilé fait disparaître l'agglomération de Marne-et-Chantereine (77.000 hab.) dans un ensemble de 344.000 habitants ! Presque le double de ce que la loi prévoit et qui constituait déjà une course au gigantisme dangereuse. Dans le même temps, notre commune a la possibilité de se prononcer d'ici au 15 novembre pour être éventuellement absorbée par la métropole du Grand Paris. Les élus du Front de gauche de Chelles élèvent une protestation face à ces projets anachroniques, sur lesquels nous sommes enjoints de nous prononcer dans la précipitation, et qui constitueraient, l'un comme l'autre, un retour en arrière vers plus de centralisation et plus d'éloignement des citoyens des décisions qui les concernent.
Pourtant, le Front de gauche et les élus communistes ont toujours soutenu les démarches de coopération intercommunale. Mutualiser entre communes, c'est utile. Nos élus ont d'ailleurs activement participé à la fondation de Marne-et-Chantereine ainsi qu'à son développement.
Loin de cette coopération volontaire et de projet à taille humaine, ce sont bel et bien des schémas contraignants qui président au nouveau découpage de la carte des intercommunalités. Une course à la démesure qui dévitalise un peu plus les communes, le cœur de notre vie démocratique.
Cette logique ne défend pas l'intérêt des populations et le développement des services publics. Ce nouveau découpage et la réforme des collectivités menée par le gouvernement ont trois objectifs :
Développer des marchés de délégations et les partenariat publics privés répondant aux appétits de Vinci, Veolia ou Eiffage, et mettre en œuvre une nouvelle cure d'austérité à l'échelle des collectivités (3,7 Mds de dotations aux collectivités en moins au budget 2015) ;
Éloigner et rendre indiscernables les décideurs afin de rendre les citoyens résignés face aux politiques austéritaires ;
Recentraliser et concentrer le pouvoir entre quelques mains, notamment l'urbanisme c'est à dire le choix de la ville que nous voulons.
Nous appelons l'ensemble des élus de Marne-et-Chantereine, à s'opposer à ce coup de force technocratique. Nous les invitons à informer la population et à soumettre à référendum toute modification du périmètre intercommunal.

Le groupe Front de gauche

http://www.chelles-citoyenne.fr

Chelles Bleu Marine

Alain TAPPREST, n°3 sur la liste Chelles Bleu Marine, a donc été installé légitimement et officiellement conseiller municipal le 23 septembre dernier en remplacement de M. PERSSON, qui nous le rappelons, a dû démissionner du Conseil pour se consacrer au sauvetage de son entreprise et des emplois qui en dépendent.
« Lors du dernier Conseil où nous avons été attaqué dès l'ouverture de la séance par le groupe du Front de Gauche, concernant la décision de M. PERSSON.... Devons-nous rappeler les « affaires » et le nombre de personnalités qui ont démissionné pour des raisons beaucoup moins louables... Ce n'est pas si lointain.
Par ailleurs, le Maire sortant, a démissionné dès sa défaite à l'élection municipale, ne souhaitant pas siéger aux Conseils. Cette décision n'a souffert d'aucune remarque de la part de nos collègues de l'opposition...» Nous fermons la parenthèse.
Béatrice TROUSSARD et Alain TAPPREST, nos deux conseillers, continueront à assumer leur mandat aux Conseils et dans les commissions auxquelles ils ont accès, avec honneur, enthousiasme et vigilance mais dans un esprit très constructif afin de défendre au mieux les intérêts des Chelloises et Chellois.
Nous sommes conscients de la difficulté des nouveaux élus à « redresser la barre » et, au-delà des clivages, nous constatons qu'étant dans l'opposition à Chelles depuis 19 ans, M. Brice RABASTE et son équipe d'union ont rapidement pris la mesure de leurs missions et des attentes des Chelloises et Chellois. Les nouveaux élus de la majorité nous apparaissent très impliqués et mobilisés pour reprendre un certain « cap ».
Soyez assurés que nous y veillerons et nous serons particulièrement attentifs aux valeurs qui sont les nôtres et aux questions soulevées par notre mouvement afin qu'elles soient défendues.
A savoir: La maîtrise du budget de la commune, la recherche d'économies de fonctionnements, l'insécurité (grandissante), l'incivilité (agaçante), l'application de la loi sur la laïcité en tout domaine et cela sans concession, la transparence dans l'attribution des logements sociaux, la mise en valeur du centre-ville et de ces commerçants ainsi que le développement du tissu économique local...
Notre commune doit devenir et être beaucoup plus paisible et sereine, innovante et attractive pour toutes nos Familles, nos Commerçants, nos Artisans, nos Entreprises et pour de potentiels entrepreneurs et investisseurs que notre territoire pourrait accueillir.

Chelles Bleu Marine

Pour rencontrer vos deux conseillers municipaux, dialoguer, en savoir davantage sur le FN-Bleu Marine à Chelles :
mail : a.tapprest@chelles.fr ou b.troussard@chelles.fr
Facebook : Chelles Bleu Marine
téléphone : 06 65 86 46 77